

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur lance sa nouvelle campagne nationale dédiée au tertiaire de bureaux

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) lance une campagne nationale 2012-2015 de mesures et de recueil d'informations dédiée aux immeubles de bureaux.

Cette campagne, menée à la demande des Pouvoirs publics et des Agences de l'environnement et de sécurité sanitaire, a pour objectif de mieux connaître la qualité de l'environnement intérieur dans ces bâtiments, dans le but d'évaluer les risques sanitaires et le confort des occupants et de proposer des solutions d'amélioration. Couvrant toute la France, elle durera **jusqu'en 2015** et portera sur 300 immeubles tirés au sort.

Cette campagne - gratuite et anonyme - est réalisée avec l'appui technique et logistique de nombreuses équipes partenaires, enquêteurs de terrain et laboratoires, déployées dans toute la France. Elle est également menée en synergie avec le projet européen Officair (*Reduction of health effects from combined exposure to indoor air pollutants in modern offices*).

300 Immeubles de bureaux étudiés à la loupe

La qualité de l'air intérieur est très spécifique dans les bureaux : les sources de pollution sont multiples (matériel informatique, produits d'entretien mais aussi matériaux de construction et de décoration, environnement extérieur du bâtiment...) et certains équipements, à l'image des systèmes de ventilation très répandus dans ces lieux, jouent un rôle fondamental dans ces bâtiments. Outre la qualité de l'air, l'éclairage, l'acoustique, la température sont des composantes incontournables du confort et du bien-être au travail.

Directement en lien avec la performance des travailleurs, elles sont pourtant aujourd'hui peu documentées. Par ailleurs, aucune donnée nationale n'existe à ce jour sur le symptôme des **bâtiments malsains** (*Sick Building Syndrom*) qui pourrait toucher **30 % des bâtiments non industriels** dans les pays industrialisés d'après l'Organisation mondiale de la santé.

Ces problématiques, associées au temps passé au bureau par un grand nombre de Français, font de la nouvelle campagne bureaux de l'OQAI une étape majeure pour l'évaluation et la prévention des risques pour la santé. Elle permettra de dresser un état des lieux des immeubles de bureaux en France, au regard de la qualité de l'environnement intérieur, mais aussi du confort et de la santé des occupants. Compte tenu des enjeux de réduction des consommations énergétiques, et tout particulièrement dans le secteur du bâtiment, la performance énergétique des immeubles enquêtés sera également documentée.

La campagne se déroulera en deux phases

- **Phase 1**, incluant 300 immeubles et réalisée entre 2012 et 2014 : 1 journée d'enquête pour collecter les données sur le bâtiment, ses revêtements, ses équipements, son environnement..., mesurer différents paramètres (composés organiques volatils, particules ultrafines, température, humidité relative et concentrations en CO₂) et interroger les occupants sur le confort et la santé tels que perçus dans le bâtiment. Une équipe de 3 techniciens-enquêteurs sera mobilisée pour cette journée.

- **Phase 2**, portant sur un sous-échantillon de 50 immeubles et menée en 2015 pour approfondir les données obtenues en phase 1. De nouveaux paramètres seront notamment analysés : les contaminations fongique et bactérienne, les fibres minérales artificielles et les fibres d'amiante (si la phase 1 en a détecté la présence), les allergènes d'acariens, de chat et de

chien... Des mesures de bruit et de luminosité seront également réalisées durant la semaine d'enquête.

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) a été créé en juillet 2001. Il fait l'objet d'une convention entre les ministères en charge du Logement, de l'Écologie et de la Santé, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'Agence nationale de sécurité sanitaire en charge de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Son budget provient exclusivement de fonds publics.

Compte tenu des mutations attendues du parc de bâtiments du fait des exigences en matière d'économie d'énergie, l'OQAI porte désormais une grande attention à la qualité de l'air et au confort des nouveaux bâtiments plus performants en énergie, bénéficiant notamment d'une meilleure étanchéité à l'air et d'une isolation thermique renforcée, et travaille à la création d'une base de référence dédiée à ces bâtiments.